



## LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

---

Pour travailler, la Communauté d'Agglomération s'appuie sur des commissions thématiques.

- ▶ Ces commissions sont chargées d'étudier les questions qui relèvent de leur domaine, ainsi que les dossiers soumis au Conseil Communautaire.
- ▶ Elles débattent sur les actions à mener et les projets à mettre en œuvre.
- ▶ Elles ne disposent pas d'un pouvoir de décision, mais elles émettent des avis et formulent des propositions qui seront soumises au Bureau Communautaire puis au Conseil Communautaire sous forme de délibérations.

Pour cette nouvelle mandature 2020 – 2026,  
8 commissions seront créées :

- ▶ Affaires Générales et Budgétaires
- ▶ Développement Economique et Durable
- ▶ Habitat et Cohésion Sociale
- ▶ Affaires Scolaires, Périscolaires et Enseignement Supérieur
- ▶ Sports, Culture et Tourisme
- ▶ Transports, Mobilités et Infrastructures
- ▶ Politique de l'Eau et Espaces Naturels
- ▶ Environnement, Biodiversité et Déchets

# Anciennes COMMISSIONS

Mandature 2014-2020

## - Commission des Ressources Humaines et Finances :

- Finances
- Ressources humaines
- Contrôle de gestion
- Commande publique, juridique et contentieux, achats
- Mécanique
- Systèmes d'information

## - Commission Développement Economique et Enseignement Supérieur :

- Développement économique
- Enseignement supérieur
- C.R.S.D.

## - Commission des Affaires Scolaires :

- Affaires scolaires et périscolaires

## - Commission Habitat et Cohésion Sociale :

- Aménagement
- Urbanisme et foncier
- Habitat
- Politique de la ville
- Gens du voyage
- Rénovation urbaine

## - Commission Transports et Infrastructures :

- Mobilité et déplacements
- Etudes et bâtiments
- Voirie

## - Commission Sports, Culture, Tourisme et Loisirs :

- Sports
- Culture
- Tourisme et Loisirs

## - Commission Environnement :

- Activités du déchet
- Développement durable
- Gestion des espaces naturels
- Assainissement

# Nouvelles Commissions

Mandature 2020-2026

---

- Commission des Affaires Générales et Budgétaires
- Commission Développement Economique et Durable
- Commission Habitat et Cohésion Sociale
- Commission Affaires Scolaires, Périscolaires et Enseignement Supérieur
- Commission Sports, Culture et Tourisme
- Commission Transports, Mobilités et Infrastructures
- Commission Politique de l'Eau et Espaces Naturels
- Commission Environnement, Biodiversité et Déchets

## COMPÉTENCE

Cette commission examine l'ensemble des délibérations présentées au Conseil Communautaire,  
y compris celles qui ont été validées par les commissions thématiques pour en mesurer l'impact budgétaire et financier.

Parallèlement, elle regarde plus spécifiquement les délibérations à caractère financier et celles relevant des ressources humaines qui lui sont présentées.

### Affaires Générales

## SUJETS TRAITÉS

- Revue de conseil avec l'ensemble des délibérations

Aspect Ressources Humaines :

Créations ou suppressions de postes

- Régime indemnitaire
- Modalités spécifiques d'exercice du travail : télétravail, aménagement du temps de travail, mutualisation des services ...

### Affaires Budgétaires

## SUJETS TRAITÉS

- Les budgets : principal, annexes, création, clôture, décisions modificatives, comptes administratifs, compte de gestion du comptable ...
- Les attributions de compensation versées ou reçues par les communes membres de l'EPCI
- La participation au capital de SEM
- Création, mouvement, clôture des autorisations de programme et crédits de paiements
- Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) et Prospective budgétaire
- Vote des taux de fiscalité
- Vote d'abattements divers en matière de fiscalité
- Renégociation d'emprunt
- Intégration d'actif ou passif suite à fusion extension de la collectivité
- Cession ou acquisition de biens
- Convention de gestion avec des partenaires
- Attribution de subventions
- Garanties d'emprunts ...

# Commission Développement Economique et Durable

## COMPETENCE

Le développement économique est la première compétence obligatoire de la Communauté d'Agglomération. L'enjeu est d'assurer la progression du tissu des entreprises, le développement des filières du futur, la création d'emplois et de richesse fiscale pour le territoire. La compétence s'exerce notamment à travers la création d'une offre immobilière adaptée, la prospection d'investisseurs extérieurs, l'ingénierie d'accompagnement des entreprises, l'amorçage de pôles de compétence et l'appui aux filières d'avenir.

## SUJETS TRAITES

### Développement Economique et Durable

- Accueil et soutien des porteurs de projets : études de marché, comptes prévisionnels, locaux, recrutements, formation aux ressources humaines, subventions...
- Création et commercialisation de parcs d'activités industriels, tertiaires, artisanaux, et d'hôtels ou pépinières d'entreprises
- Prospection des investisseurs sur les salons, forums, réseaux nationaux (Salon International du Transport et de la Logistique, Marché International de l'Implantation Commerciale et de la Distribution...)
- Organisation d'évènements (SIÑAL...)
- Identification de nouveaux pôles de compétence (Terradata sur la donnée agricole, Association pour le démantèlement, le recyclage, le reconditionnement et la revente d'éoliennes...)
- Amorçage des filières d'avenir dans l'agriculture de précision, la *silver economy*, les énergies nouvelles, la logistique multimodale, la déconstruction éolienne...

# Commission Affaires Scolaires, Péri-scolaires et Enseignement Supérieur

## COMPETENCE

**Affaires scolaires et péri-scolaires** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté d'Agglomération prend en charge le fonctionnement et l'investissement de 12 écoles réparties sur 10 sites scolaires et 8 sites péri-scolaires. Cette commission travaille sur toutes les actions qui traitent de l'organisation et du financement scolaire et péri-scolaire, et qui ne relèvent pas de la compétence de l'Education Nationale.

**Enseignement supérieur** : c'est une compétence dite « supplémentaire » de la Communauté d'Agglomération. La commission examine ce qui a trait au développement du Campus étudiant (atteindre 3000 étudiants à l'horizon 2025), et plus globalement, ce qui relève du pôle universitaire (URCA, ESPE, IUT, IFSI) et des grandes écoles (ENSAM, CNAC, IPI) de Châlons, dans une stratégie de développement du territoire sur le plan économique, social et humain.

### Affaires scolaires et péri-scolaires

## SUJETS TRAITES

- Les aspects budgétaires et financiers : dotations scolaires, subvention aux coopératives scolaires, tarifs péri-scolaires, participation financière des communes ...
- La mise en place et l'organisation du péri-scolaire : règlement intérieur, locaux d'occupation ...
- La mise à disposition de personnel
- Les actions à mettre en place sur directives de l'Etat : accueil des mercredis ...
- La création de groupes scolaires ...

### Enseignement Supérieur

## SUJETS TRAITES

- La création de nouvelles formations supérieures post bac (licence, master, ingénieur, etc.)
- La structuration d'un pôle interdisciplinaire de recherche (data agricole, difficulté d'apprendre, usinage des biomatériaux)
- Le soutien de la vie étudiante (logement, animations, etc.)
- La création d'un campus des établissements proche du centre-ville ...

## COMPETENCE

**Foncier** : c'est une compétence transversale qui s'exerce en matière de développement, d'aménagement de l'espace, de constitution de réserves foncières ...

**Habitat** : la commission traite de ce qui relève de la compétence obligatoire « équilibre social de l'habitat.

**Rénovation Urbaine** : la commission examine les projets de renouvellement urbain d'un point de vue technique, administratif et financier.

**Politique de la Ville** : c'est une compétence obligatoire de la communauté d'agglomération. La commission examine l'ensemble des politiques et actions à la fois urbaines et sociale mises en place par les pouvoirs publics en faveur des quartiers « dits » défavorisés et de leurs habitants.

**Gens du Voyage** : la réalisation et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage est une compétence obligatoire de la Communauté d'Agglomération.

### Foncier

## SUJETS TRAITES

- Rétrocession des emprises militaires
- Dégagement des emprises foncières pour la réalisation des projets communautaires
- Mise en réserve foncière compensatoire
- Gestion du patrimoine : actes administratifs, conventions d'occupation, de servitude, ...

### Habitat

## SUJETS TRAITES

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées,
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- Délégation des aides à la pierre

### Rénovation urbaine

## SUJETS TRAITES

- Le suivi et la coordination globale des projets de renouvellement urbain : mise en valeur des équipements et activités, agencement des espaces publics, qualification du cadre de vie, diversification de l'offre en logements afin de favoriser la mixité sociale ...

### SUJETS TRAITES

- Les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et celles liées à la jeunesse
- L'attribution de subventions aux associations en lien avec la cohésion sociale et la prévention de la délinquance
- Les actions menées sur le territoire en matière de développement social urbain.

### SUJETS TRAITES

- La mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage
- La réalisation et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage



## COMPETENCE

**Sports** : c'est une compétence « supplémentaire » pour laquelle la commission participe à la définition des orientations pour le territoire

**Culture** : c'est également une compétence « supplémentaire ». La commission travaille au développement d'une offre culturelle de qualité sur le territoire

**Tourisme** : c'est une compétence obligatoire et la commission contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique touristique du territoire

### Sports

## SUJETS TRAITES

- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs : la patinoire, les piscines, les complexes et salles omnisports d'Haussimont et de Dampierre-au-Temple
- L'attribution de subventions ...

### Culture

## SUJETS TRAITES

- L'attribution de subventions
- Le financement de la Scène Nationale
- La détermination d'actions culturelles ...

### Tourisme

## SUJETS TRAITES

- L'attribution de subventions à l'Office de Tourisme
- L'aménagement, l'entretien et la gestion du relais nautique de Châlons et de la halte fluviale de Condé/Marne
- Le financement d'actions de promotion (MétamorphEAUses, Œnotourisme Lab ...)
- La gestion de la Taxe de Séjour ...

## COMPETENCE

**Transports** : l'organisation des transports urbains est une compétence obligatoire. Les missions de la commission portent essentiellement sur le suivi de la délégation de service des transports publics et l'organisation des mobilités sur le territoire.

**Etudes et bâtiments** : dans ce domaine, la commission participe au suivi des travaux et constructions programmés sur le territoire.

**Voiries** : la commission aide à la définition de la gestion des voiries d'intérêt communautaire. Elle participe également à la réalisation du Schéma directeur des pistes cyclables du territoire

## Transports - Mobilités

### SUJETS TRAITES

- La DSP transports-mobilités
- Le développement du Cyclable et des mobilités actives ...

## Infrastructures

### SUJETS TRAITES

- La construction, la restauration et l'entretien de bâtiments communautaires
- Les voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- La création de pistes cyclables
- L'aménagement de Véloroute

## COMPETENCE

**Politique de l'eau** : c'est une compétence obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. La commission participe à la définition de la politique de l'eau de la Communauté d'Agglomération et au contrôle des délégataires.

**Assainissement** : la commission participe à la définition du schéma directeur et du mode de gestion.

**Espaces naturels** : La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (G.E.M.A.P.I.) est une compétence obligatoire. La commission veille à la bonne application de cette compétence dont certaines missions sont confiées à des organismes extérieurs. Elle participe au choix des actions à mettre en œuvre (aménagement, mise en valeur de divers secteurs ...)

Eau

## SUJETS TRAITES

- Les tarifs de l'eau
- Les programmes de travaux et financement
- La stratégie foncière pour la protection de la ressource en eau potable
- Le choix du mode de gestion ...

Assainissement

## SUJETS TRAITES

- Assainissement collectif et SPANC
- Le suivi des stations d'épuration
- les conventions d'épandages
- Les programmes de travaux et financement ...

Eaux pluviales

## SUJETS TRAITES

- Définition de la compétence gestion des eaux pluviales
- Schéma directeur des eaux pluviales
- Les programmes de travaux et financement ...

Espaces naturels

## SUJETS TRAITES

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès
- La défense contre les inondations
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

### COMPETENCE

**Environnement-biodiversité** : c'est une compétence « supplémentaire ». La commission participe à la politique de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

**Déchets** : La collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés est une compétence obligatoire. La commission veille à la mise en œuvre des missions de sensibilisation de la population à la politique générale de la collectivité en matière de gestion des déchets et s'assure de la réalisation de la pré-collecte, de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés, produits sur le territoire.

Développement durable

### SUJETS TRAITES

- Les stratégies de développement durable
- Le suivi de la réalisation des objectifs et les résultats
- Définition et mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Les aides aux projets locaux en faveur du développement durable ...

Déchets

### SUJETS TRAITES

- La collecte et le traitement des déchets
- L'organisation d'évènements et animations en matière de Sensibilisation à la prévention et au tri des déchets
- La tarification des services
- La redevance spéciale
- La gestion des déchèteries ...